

République Française
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Sélestat-Erstein
**COMMUNE DE
SAINT-MAURICE**

Nombre de conseillers élus :
11
Conseillers en fonction :
11
Conseillers présents :
11

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05 mars 2026
Acte n° DEL-05032026-00

Convocation du 05/02/2026

Sous la présidence de M. Jean-Marc WITZ, Maire,

Membres présents : Mmes et Mrs, Marielle KNECHT, Vincent LEIBEL, Frédéric HEINRICH, Jean Philippe HOLWEG, Martial BURGER, LORBER, Marie Aude HELD, Cécile EVRARD, Joëlle BREG, Nadine Cros, Béatrice LORBER-ACKERMANN

Membres absents excusés : 0

Secrétaire de Séance : Joëlle BREG

=====

01 APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE le compte rendu de la réunion du 04 décembre 2025

2. APPROBATION DU CFU 2025

M. Jean Marc WITZ, Maire, responsable de la commission des finances et rapporteur du budget chargé de la préparation des documents budgétaires présente au CONSEIL MUNICIPAL, chapitre par chapitre, le Compte Financier Unique 2025 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement :

Recettes :	233 876.65 €
Dépenses :	189 624.18 €
Résultats antérieurs reportés :	+ 70 116.76 €
Résultats de clôture :	114 369.23 €

Investissement :

Accusé de réception en préfecture
067-216704270-20260310-PV-05032026-00-DE
Date de télétransmission : 10/03/2026
Date de réception préfecture : 10/03/2026

Recettes :	45 711.40 €
Dépenses :	70 296.30 €
Résultats antérieurs reportés :	- 37 843.14 €
Résultat de clôture :	- 62 428.04 €

Après délibération et aucune objection émise, le **COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025** est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

3. AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, réuni sous la présidence de M. le Maire, après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2024

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2024	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2025	TOTAL
INVEST	-37 843.14 €		- 24 584.90 €	0,00 0,00	-62 428.04€
FONCT	107 959.90 €	37 843.14 €	44 252. 47€		114 369.23€

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

➤ DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	114 369.23€
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	62 428.04 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	51 941.19 €
Total affecté au c/ 1068 :	62 428.04 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2025 A REPENDRE (LIGNE 001) **-62 428.04**
€

Saint-Maurice, le 06/03/2026.

Le Maire :
Jean Marc WITZ



Secrétaire de séance
Joëlle BREG